

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 7 AVRIL 2018

Objectifs de cette réunion

- ↪ Évolution nombre licenciés
- ↪ AG FFBB Vittel 2019
- ↪ Contrat Maël Aunis
- ↪ Situation financière des clubs
- ↪ Prix des licences
- ↪ Charte Sport
- ↪ Match sénior féminin BCT Hennezel

Evolution du nombre de licenciés

- ↪ Le Comité des Vosges compte 2 197 licenciés à ce jour soit 180 de moins (-7,6%) que la saison précédente à la même date ; la moyenne de la ligue Lorraine étant de -4 % et la moyenne nationale de -2,5%.

Le Comité des Vosges doit avoir une approche par club pour connaître les causes de la baisse des licenciés et apporter des solutions adaptées au cas par cas.

AG FFBB 2019

- ↪ La date de l'AG fédérale de Vittel se rapproche. Il est temps de mettre en place les structures d'organisation.

Le secrétaire général de la FFBB nous a indiqué que malgré la réforme territoriale en cours nous devons prendre en compte le nombre de participants mentionné dans le cahier des charges qui nous a été transmis.

A l'AG d'Avignon nous disposerons d'un stand de 6 mètres carrés pour présenter l'AG de Vittel.

Une réunion est programmée le 14 avril au siège du Comité pour mettre en place les équipes et lancer le projet.

Contrat Maël AUNIS

- ↪ Le contrat aidé de Maël arrive à échéance cet été. Constat est fait que le Comité des Vosges a besoin d'un technicien ayant le profil de Maël pour fonctionner : intervention dans les écoles, sélections et stages, interventions clubs... Gaëtan Formet présente les différents types de contrat possible pour le Comité pour employer un technicien

Le bureau estime que le contrat d'apprentissage est le type de contrat le plus adapté pour le Comité des Vosges. Gaëtan est chargé de poursuivre la mise en place du dossier.

Situation financière des clubs

- ↳ Le club des Tétras a régularisé sa situation vis à vis du Comité des Vosges. Hennezel présente une dette importante pour laquelle nous n'avons pas d'échéance précise de paiement.

Le bureau mandate le secrétaire général pour faire un courrier recommandé au club demandant le paiement des sommes dues avant ouverture d'un dossier disciplinaire en cas de non-paiement.

Un barème financier sera proposé au prochain comité directeur pour les clubs en retard de paiement.

Prix des licences

- ↳ Pour faire face à l'augmentation de nos charges (dont les charges salariales avec le repositionnement du CTF et la fin du contrat aidé) et à la baisse du nombre de licencié, le président propose une hausse de 2 € de la part du Comité sur le prix des licences. La part ligue devant baissé avec la mise en place de la ligue Grand Est et la part fédérale devant augmenter de moins de 1 €, l'effet sur les clubs devrait être modéré.

Le bureau donne son accord. Le trésorier établira un budget avec une hypothèse d'augmentation de la part Comité des licences de 2 €.

Charte Sport

- ↳ Le Comité des Vosges a été sollicité par le conseil départemental pour la répartition des aides du dispositif « Charte Sport » aux clubs de basket. L'enveloppe globale cette année est de 7 590 € contre une enveloppe de 11 500 € l'année précédente soit une baisse de 34%.

Le bureau charge le secrétaire général de faire une demande d'explication de cette baisse drastique au Conseil départementale.

Match sénior féminin BCT Hennezel

- ↳ Le match aller Hennezel BCT n'étant pas arrivé à son terme, une affaire disciplinaire a été ouverte. Une plainte ayant été déposée cette affaire est traitée par la commission de discipline de la FFBB (application des dispositions des règlements généraux de la FFBB). Cette affaire ne sera pas traitée avant le match retour programmé le 21 Avril

Étant donné le contentieux entre les 2 équipes, le bureau demande au répartiteur de s'assurer de la présence des officiels qui seront désignés pour cette rencontre et désigne Gilles Grégori comme délégué du Comité sur cette rencontre.

Luc VALETTE

SECRETARE GENERAL

- La candidature de l'Entente Basket Remiremont le Thillot a été retenue. L'AG se déroulera le 15 juin à Remiremont. Elle se déroulera en 2 temps :
 - Une AG extraordinaire pour adopter les nouveaux statuts du Comité des Vosges
 - Une AG normale avec élection de 2 membres en remplacement d'un membre démissionnaire et d'un membre n'ayant pas renouvelé sa licence
- La candidature du BC Chavelot pour l'organisation des finales de Coupe des Vosges a été retenue. Elle se tiendront
 - Pour les féminines le vendredi 1^{er} juin
 - Pour les masculins le samedi 2 juin
- Message du Secrétaire Général via effbb : « licences office 365 attribuées aux clubs » : 16 clubs vosgiens n'ont pas encore activé leur licence. Effbb devient le vecteur de communication principal de la FFBB. Pour les clubs qui le souhaitent, une formation sera dispensée rapidement
- Message de GANDI : le domaine « vosgesbasketball.org » est réservé au Comité des Vosges. Ce nom de domaine arrive à échéance le 24 avril. Avant d'engager des frais de renouvellement, il est nécessaire de demander à la FFBB s'il est opportun de le faire
- Sondage Arbitres départementaux : les arbitres départementaux ont été sondés pour connaître leur avis sur un certain nombres de points (désignations, relation avec les clubs ou les joueurs, la formation). A la date du 7 avril, 18 arbitres ont répondu (date limite de réponse le 15/04/2018). Un bilan sera fait et présenté lors du Comité Directeur du 7 mai
- Refonte du championnat de France NM1. La refonte du championnat implique qu'il n'y aura pas de descente de NM1 en NM2 pour cette fin de saison. Le GET Vosges est donc assuré de figurer encore à ce niveau la saison prochaine et de porter ainsi les couleurs du département
- Nouveaux statuts du CD88 : Au moins 2 mois avant l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin où seront soumis les nouveaux statuts, le Comité Directeur doit adopter ces statuts ainsi qu'une résolution permettant au Comité actuel d'exercer ses fonctions jusqu'en 2020. Le Bureau autorise le Secrétaire Général à procéder à une consultation à distance des membres du Codir. Les retours de vote devront être attendus pour le 15 avril dernier délai et le compte rendu devra être publié sur effbb pour le 16 avril au plus tard.
- Rencontre séniors féminines BCT/ESSH du 21 avril 2018. EN raison des incidents survenus lors du match, le Bureau demande au répartiteur de désigner 2 arbitres confirmés sur cette rencontre et au Secrétaire Général d'y assister en tant que délégué du CD

POLE COMPETITION

Championnat :

Il reste 4 week-ends pour terminer le championnat.

Nous avons enregistré ce jour :

- 1 forfait général en U17M (Granges)
- 12 forfaits de rencontres de département et coupe
- 6 pénalités : joueur non qualifié
- 8 joueurs : absence de licence
- 13 remplacements de joueurs brûlés
- FT/FDSR : 1 joueur 4 FT (discipline), 1 joueur 3 FT (discipline), 6 joueurs 2 FT

COMMISSION DISCIPLINE

La commission de discipline s'est réunie le 24 mars 2018, quatre dossiers ont été traités.
Une affaire a été transmise à la commission fédérale de discipline pour cause de dépôt de plainte.

POLE DEVELOPPEMENT

Mini-basket :

- Les plateaux en U 9 se poursuivent par secteur.
- En U 11 les calendriers de fin de saison ont été envoyés aux clubs. Nous avons profité de l'occasion pour rappeler à toutes et tous le règlement spécifique de cette catégorie mais aussi le rôle éducatif qu'est celui d'entraîneur (d'éducateur) auprès d'un si jeune public.
- Les fêtes nationales se préparent activement. Des flyers, affiches ont été distribués aux clubs ainsi que les infos particulières et demandes pour les inscriptions.
 - o Fête mini-basket, dimanche 20 mai à Saint-Dié 09h00 / 17h00. La journée se déroulera sur le même principe que l'an dernier : basket et ateliers citoyens.
 - o Fête baby basket, samedi 26 mai à Golbey 09h30 / 12h00 avec comme thème La Ferme.
- 1 fête scolaire a été programmée le mercredi 6 juin à Saint Dié.

Challenge benjamin-es- :

Après bien des péripéties quant à la date définitive et le lieu de la finale régionale, celle-ci s'est finalement déroulée le 25 mars à l'annexe du palais des sports de Gentilly.

Une fois encore nos jeunes vosgiens ont brillamment représenté notre comité :

- o En garçon, Elric, du club de Saint-Dié obtient une très belle seconde place à seulement 3 points du vainqueur.
- o En fille, doublé des vosgiennes. Lina du BCT est devancée par sa coéquipière de club, Illona. Celle-ci représentera donc la Lorraine à la finale nationale du 21 avril.

3 X 3 :

Un tournoi 3X3 aura lieu le samedi 05 mai à Golbey. Trois catégories U 15, U 18 et adultes pour ce tournoi qualificatif à l'Open Stan de Nancy.

Cette manifestation a été proposée et, est organisée par Maël dans le cadre de sa formation. Il reçoit le soutien et l'aide de Gaëtan, du pôle développement et de l'ensemble du comité.

Présélections :

Des rassemblements sont organisés et programmés pour les U 11 et U 12 afin de préparer les tournois du mois de mai : du 23 au 25 avril et du 3 au 4 mai 2018.

Camp basket :

Cette année deux semaines sont proposées pour le Vosges Basket Camp. Du 8 au 14 juillet pour les enfants nés entre 2005 et 2009 et la semaine du 15 au 21 juillet pour celles et ceux nés entre 2001 et 2005. Nous comptons déjà plus de 30 inscrits dans chacune des sessions.